

Actualité

Pour que l'année 2019...

La CGT Enseignement Privé vous présente ses meilleurs vœux pour que l'année 2019 soit... une année combative, solidaire, pour la défense de nos droits et la conquête de nouveaux.

2018 aura été une année chargée ! Les réformes des lycées professionnels et généraux prévues à l'EN dans un premier temps annoncent une école du tri et masquent à peine leur ambition : réduire le nombre de postes pour les rentrées futures avec une logique exclusivement budgétaire !

2018 a vu aussi le lancement de Parcoursup qui, bien loin de répondre à la question de l'affectation post-bac, a généré de nombreuses situations tendues pour les futur-es étudiant-es, dont beaucoup étaient encore sans affectation début septembre.

Côté rémunération, c'est le jour de carence, le maintien du gel du point qui ont fait l'actualité. Rien pour régler le problème du pouvoir d'achat ! Ne peut-on pas simplement partager le travail et en vivre dignement ?

La confiance ?

Quand on sait qu'il aura fallu 14 ans pour l'application du droit individuel à la formation, peut-on vraiment faire dignement confiance (voir notre dossier en ligne) ?

Quand on sait qu'un protocole peut mettre en péril le remplacement pourtant indispensable des enseignants absents ...

Certes, l'apparition de mouvement comme les « *stylos rouges* » interroge nos pratiques syndicales. La CGT continuera d'encourager de tels mouvements dont nous partageons de nombreuses revendications.

Sur toutes ces questions, en 2019, la CGT maintiendra sa vigilance, fera entendre sa voix et se battra pour les personnels et les usagers de l'Éducation, comme elle l'a toujours fait.

Nos revendications seront d'autant mieux entendues que nous serons nombreux-euses à les porter.

Et si une bonne résolution pour 2019, c'était de se syndiquer à la CGT ?



Le chiffre

1521,22

C'est, en euros, le montant du SMIC brut mensuel à partir du 1^{er} janvier 2019.

Concrètement, un-e enseignant-e débutant en catégorie 3 échelon 1 gagne 1 532,33 €, soit 11 € bruts de plus pour 5 années d'études supérieures ...

PIRE, un personnel administratif démarrant au bas de l'échelle (indice 320 - 1 511,2 €) se retrouve avec un **salairé inférieur au SMIC**.

Il est donc urgent de revaloriser les salaires pour toutes. Dans toutes les instances où elle siègera, la CGT portera cette voix pour combattre la précarité et une réalité scandaleuse : la hausse du nombre de travailleurs-euses pauvres !

Réformes et manœuvres

La réforme du lycée doit se mettre en place à la rentrée 2019 et force est de constater que les informations arrivent au compte goutte, en dépit du calendrier...

Le Conseil Supérieur de l'Éducation a rejeté massivement les projets de nouveaux programmes, mal pensés, mal construits. Les établissements connaissent maintenant les spécialités qu'ils présenteront à la rentrée, et le principe de concurrence dénoncée par la CGT dès le début de ce projet est clairement visible.

Cette réforme va créer des inégalités d'offre sur le territoire et dégrader les conditions de travail des élèves et des enseignant-es. Elle aura indubitablement une répercussion dans le champ des formations agricoles !

Dans l'**enseignement professionnel**, la réduction des horaires d'enseignement des disciplines générales pénalisera les élèves et compromettra leurs poursuites d'études.

Dans l'**enseignement agricole** ces réformes vont jusqu'à remettre en cause la présence d'une voie générale et la loi de finances acte déjà 50 suppressions de postes.

Les effectifs en baisse dans l'enseignement agricole vont de plus être le prétexte à toutes les manœuvres de basses eaux et déjà Lors d'un groupe de travail, le 9 janvier 2019, la DGER a remis en question l'existence des seuils de dédoublement s'autorisant l'idée qu'ils "*constituent une cause majeure de la baisse des effectifs dans l'EAP*" (sic !).

Mouvement de l'emploi 2019, c'est parti !

Les demandes de principe sont lancées. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou un suivi de dossier à agricole@cgt-ep.org.

Il est intolérable que la protestation administrative lancée par le CNEAP vienne contrarier le mouvement alors que le CNEAP n'a jamais soutenu les organisations syndicales dans la défense des postes.

La CGT propose plutôt au CNEAP de bloquer les convocations à l'occasion des surveillances et corrections d'examens.